

samedi 18 novembre 2017

Union Professionnelle des Experts Maritimes Assemblée générale ordinaire du 5 décembre 2017

Sur convocation du président, les membres de l'Union Professionnelle des Experts Maritimes (UPEM) se retrouveront en assemblée générale le mardi 5 décembre 2016.

Le rendez-vous est fixé à 14h00 chez « Des Enjeux et des Hommes », 3 Rue du Louvre 75001 Paris France, ([voir carte](#)).

L'ordre du jour sera débattu jusqu'à épuisement des sujets. Il n'est pas prévu d'aller au-delà de 18h00.

Les membres empêchés qui le souhaitent peuvent solliciter le Secrétaire Général pour participer à tout ou partie de l'Assemblée générale en téléconférence (un ordinateur avec micro et casque ou un smartphone suffisent). Arrangement à prendre d'avance avec le SG qui enverra un lien de connexion.

Les membres ne pouvant participer sont priés de transmettre une procuration pour déléguer leurs pouvoirs en vue des scrutins inscrits à l'ordre du jour. *Formulaire transmis par ailleurs.*

Membres du Bureau

Président : Philippe BOSSÉ
Vice-Président Facultés : Jacques MALAGUTI
Vice-Président Plaisance : Jérôme ROUX
Vice-Président Marine Marchande : Benoit GUILLOU
Trésorier : Jean-Marc GARÇON
Secrétaire Général : Raymond GAUVAIN

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la séance par le président.
- 2) Vérification du quorum par le secrétaire général (Répartition des pouvoirs => AGO soit 2/3 des membres ou AGE).

Pour rappel, seuls les membres à jour de leur cotisation ont un pouvoir de vote lors de l'AG.

- 3) Tour de table et présentation succincte des membres présents.
- 4) Présentation par le secrétaire général de la liste des candidats à l'adhésion à l'UPEM.

Les dossiers des candidats sont accessibles sur le site de l'UPEM avec les liens associés ci-dessous dans le tableau (Nom prénom, DUEM ou non, Parrains, accès au dossier) :

FANTIN	Baptiste	Elève DUEM actuel	Gauvain & Orsini	Complet
FOURNIS	Eric	Elève DUEM actuel	Gagne & Gauvain	Complet
COUDE	Jean-Marie	Non	Bossé & ?	Manque un parrain
ESTIVAL	Jean-Marc	DUEM 2014	Gauvain & Savoye	Complet
TARDIF	Loïc	Non	Evrard & Michalski	Complet
BRAEM	Thierry	DUEM 2016	Guillou & Garçon	Complet
LAVENANT	Philippe	Non	Bossé & ?	Rien reçu

Tous les candidats postulent comme membre stagiaire¹. Pour rappel les titulaires du DUEM sont admis en stage pour 3 ans et les autres pour 5 ans.

Présentation de chaque candidat par l'un de ses deux parrains présents. **En cas de dossier incomplet ou d'absence des deux parrains² le dossier sera reporté à l'AG 2018.**

Vote pour l'admission des nouveaux membres

- 5) Interruption pour dépouillement par le secrétaire général, éventuellement accueil des nouveaux membres invités par le président et mise à jour du quorum.
- 6) Reprise et **vote pour l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2016.**
- 7) Rapport d'activité 2017 du président.

- Déroulement et évolutions du DUEM. Le nouveau DUEM (à partir de 2018), propulsé par l'UPEM, sera reconnu au niveau national et permettra d'y inclure la VAE pour les experts qui sont déjà installés, sous réserve qu'ils s'y inscrivent et assistent aux seuls modules qu'ils ne peuvent valider par dossier ;
- Parrainage d'un étudiant lors des assises de l'économie de la Mer. L'UPEM soutient un étudiant en 2017 lors des assises au Havre ;
- Maintien de la proximité avec la FIN, l'UPEM cotise annuellement ;
- Maintien de la proximité avec le Cluster maritime français (CMF), l'UPEM cotise annuellement ;

¹ Le statut de membre de droit s'obtient après l'AG qui conclut le stage.

² Un membre de plein droit peut être désigné pour remplacer un parrain dont l'absence serait dûment motivée.

- Intérêt pour le site <http://www.legisplaisance.fr/> l'UPEM s'y est inscrit en 2017 pour deux ans à l'essai ;
- Intérêt pour l'annuaire ENSM, l'UPEM a cotisé pour un quart de page en 2017.

Vote sur l'action du président pour quitus.

- 8) Rapport des comptes 2017 du trésorier.

Pour rappel, la cotisation 2018 passera à 200€ conformément aux dispositions prises en AG 2015. Elle était stable à 180€ depuis 2012.

Vote sur l'action du trésorier et quitus des comptes 2016.

9) Le président est en discussion avec le président de la [CNEMP](#) (Mr Eric OGDEN – Chambre Nationale des Experts Maritimes Plaisance) pour créer une organisation chapeau de la CNEMP et de l'UPEM. L'objectif est de garder nos indépendances totales au sein de chacune des deux associations mais de mettre en commun une direction de coordination comprenant les deux présidents et au moins un membre de chaque bureau en plus. La présidence serait tournante, des missions seraient assignées aux deux présidents annuellement (ou plus) pour des sujets spécifiques. Exemples, valoriser le module plaisance du DUEM, relations avec la FIN...

Vote pour donner mandat au président de poursuivre sur ce point.

10) Compte rendu activité FEMAS par le secrétaire général. La FEMAS a un nouveau président (Gunnar PIHL - Allemagne) depuis l'AG FEMAS d'octobre 2017. Deux groupes ad-hoc ont été réunis par le président de la FEMAS.

- 11) Site WEB, orientation, appréciation.

Dans le cas où les membres souhaitent faire évoluer le site web UPEM, il faut qu'ils formulent une demande écrite (un simple email au SG suffit). Elle sera ensuite présentée au bureau par le SG avec des orientations et les évolutions que cela implique. Il peut y avoir des coûts associés et surtout il faut éviter de changer pour revenir en arrière ensuite à cause d'avis divergents.

L'ancien site, remarquablement mis en place par Mr Monasterolo, était devenu totalement caduque et l'hébergeur avait expiré. Nous risquions de tout perdre. C'est pour cette raison qu'il a fallu évoluer en 2014. Pour mémoire, il a été des plus compliqué de récupérer tous nos documents. Tout ce qui y était est toujours disponible pour les membres connectés.

Le secrétaire général utilise un post de blog qui fait fonctionner notre site web pour diffuser plus simplement l'information => Envoi de blogs automatisé pour n'avoir plus à copier des adresses emails de manière insupportable avec le risque d'oublis. Pour éventuellement y répondre, les membres sont libres d'utiliser le média qu'ils veulent.

Attention, ceux qui se désinscrivent du blog peuvent rater l'information !

12) Intervention et débat à l'initiative du président sur le rôle de l'UPEM pour faciliter la transmission d'activité d'un membre.

13) Compte rendu activité commission météo marine de Météo France.

14) Il y a une discussion actuellement avec le CMF pour revoir la liste des experts (UPEM mais aussi CEEMF et autres) qui est obsolète. Le Secrétaire général souhaite que la nouvelle version du site web CMF permette de rediriger directement vers le site UPEM afin de ne pas avoir à dupliquer. Un travail sur ce sujet a été partiellement mené avec Thibaud de Fouchier car il est un membre fondateur du CMF et à l'origine de la liste actuelle.

Vote pour donner mandat au SG sur ce point.

15) Information des membres sur une éventuelle réunion qui aurait eu lieu au sein de la FIN, qui ne porterait que sur l'expertise plaisance dans le cadre des mesures post cyclone à Saint Martin.

16) Questions d'opportunité.

17) **Lieu et date de la prochaine réunion de l'assemblée générale annuelle.**

18) Clôture par le président.

Commandant Raymond GAUVAIN
Secrétaire Général de l'UPEM



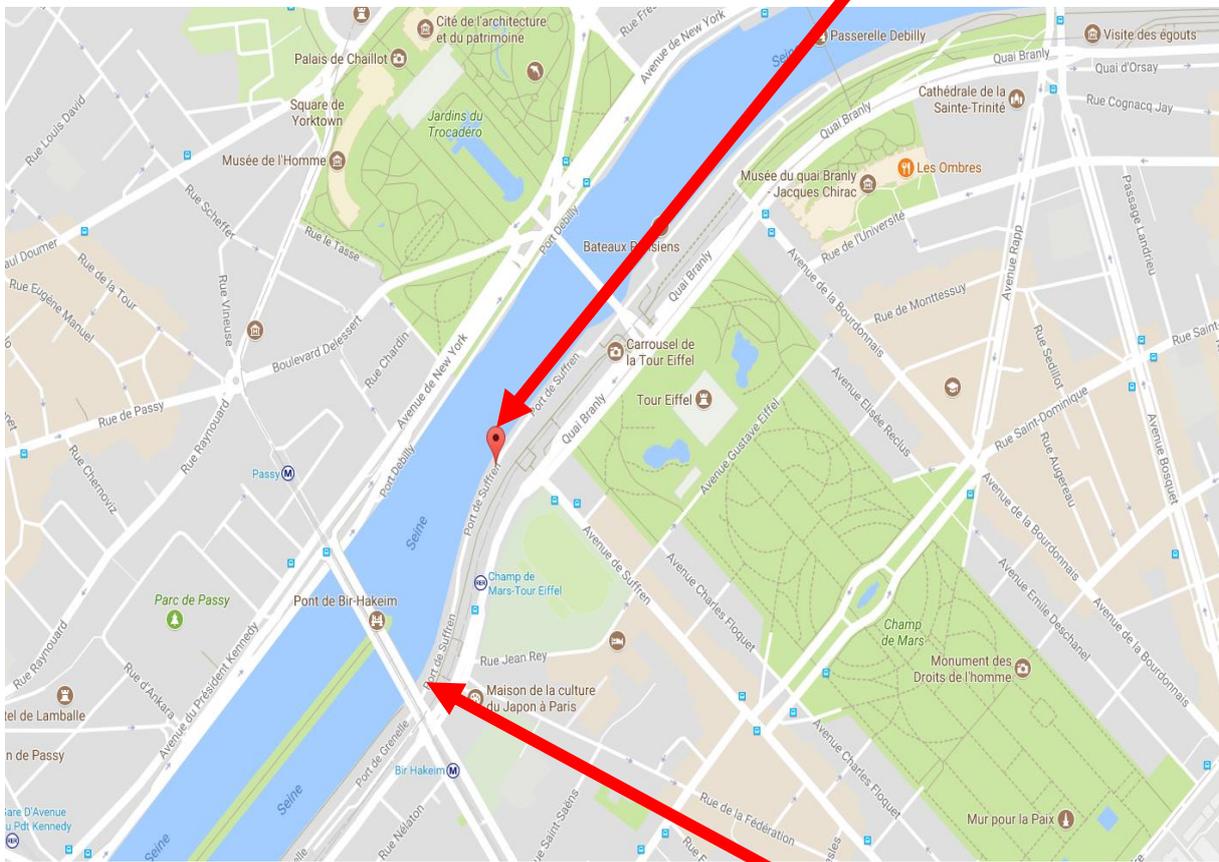
Organisation d'une soirée cohésion

Mardi 5 décembre

Dîner à quai au bord de la Seine.

Les membres peuvent venir accompagnés (limité à une seule personne). Prise en charge du repas par l'UPEM.

Rendez-vous à 20h00 – Péniche du Cercle de la Mer, Port de Suffren, Paris 7^{iem}.



Si vous venez en voiture, il y a un parking sur le quai. Accès routier par le pont de Bir-Hakeim

Si vous venez en métro/RER, respectivement stations Bir-Hakeim ou Champs de Mars-Tour Eiffel.

Ci-dessous découvrez en exemple le Menu du mois de novembre. Le menu de décembre vous sera communiqué dès le début du mois.

ENTRÉES

- **Soupe de butternut, graines de courge et mousse de noisettes**
- **Mousse de betterave et chantilly Wazabi**
- **Ceviche de saumon**
- **Tarama maison, pickles de légumes et sa salade**

PLATS

- **Côte d'agneau, mousseline d'artichaut, beurre persillé et frites maison**
- **Pavé de saumon mi cuit, écrasé de pomme de terre, cresson et mini chiogga**
- **Burger de saumon, coleslaw de chou rouge, salade.**

DESSERTS

- **Tarte à la noix, et chantilly maison**
- **Tarte mascarpone au citron vert et à la mangue**
- **Panacotta à la rose**
- **Pavlova à la poire et chantilly**

Organisation de la séquence formation

Journée du 6 décembre

Rendez-vous à 09h00 - Même lieu que la soirée du 5, Péniche du Cercle de la Mer.

Salle AMMAN.

Thème de la formation : la rupture de pièces métalliques

De 09h00 à 12h00 – Intervention CETIM.

Pause déjeuner, repas pris en charge par l'UPEM.

De 14h00 à 16h30 - Intervention CETIM.

Un support de formation sera remis par l'intervenant.

Un certificat attestant de la participation à cette formation sera délivré ensuite par courriel par le secrétaire général mais uniquement à ceux qui auront effectivement participé => signature impérative de la feuille de présence.